

# Coupe au droit du Château de la Mer

Préservation d'un accès souterrain via le parc Morès au bord de mer

Garde corps préservant la vue des résidents accompagné de haie de discrétion

Restitution de l'accès privatif au parc Morès

Restitution du terrain avec jouissance et végétation, douche, pédiluve

